COMMUNIQUE

L'assemblée générale mixte de la société **AIR LIQUIDE COTE D'IVOIRE** a voté le lundi 22 juillet 2024 à une quasi-unanimité, la résolution visant à changer la dénomination sociale de la société.

AIR LIQUIDE COTE D'IVOIRE est par conséquent devenue depuis cette date **ERIUM COTE D'IVOIRE**, se dotant à cet effet d'une nouvelle identité visuelle.

Nous vous prions de bien vouloir noter cette information pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Abidjan, le 24 novembre 2025.

Le Directeur Général
M. Alexandre DUFOUR

